



## Compte rendu de la rencontre de l'Intersyndicale avec la ministre de la Culture Jeudi 14 novembre 2024

La ministre de la Culture a rencontré l'Intersyndicale pour un échange qui a permis d'obtenir plusieurs engagements. Ces avancées, bien que significatives, nécessitent une concrétisation rapide. Voici les points essentiels à retenir :

### 1. Un CSA ministériel consacré à l'emploi

Un **Comité Social d'Administration ministériel dédié à l'emploi** sera convoqué au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 et présidé par la ministre.

#### Objectifs :

- Aborder les besoins critiques en personnel dans les DRAC, l'administration centrale et les établissements publics ;
- Proposer des ajustements concrets pour répondre aux pertes d'emplois causées par le projet de loi de finances.

👉 Ce CSA devra offrir des réponses claires face à des équipes en sous-effectif, pour garantir la continuité des missions publiques.

### 2. Rémunération des contractuels : une première enveloppe budgétaire

Une enveloppe de 11 millions d'euros pour 2025 – qui pourrait être portée à 40 millions sur trois ans – a été confirmée.

👉 Engagements de la ministre :

- Réouverture des négociations fin de 2024 pour revaloriser et élargir le cadre de gestion Albanel ;
- Garantie d'une refonte équitable et ambitieuse pour réduire les écarts de rémunération avec les titulaires.

### 3. Relance de la mission IGAC sur la BPI

La mission IGAC sur la Bibliothèque publique d'information (BPI), attendue depuis longtemps, a été relancée.

👉 Enjeu : améliorer les conditions de travail dans cet établissement.

La finalisation annoncée devra rapidement se concrétiser pour répondre aux attentes des agents.

### 4. Analyse du dialogue social confiée à l'IGAC

La ministre a confié à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) une mission pour analyser et proposer des améliorations sur le fonctionnement du dialogue social.

👉 Objectif : dépasser les blocages actuels et formuler des solutions concrètes pour répondre plus efficacement aux besoins des personnels.


## **Des attentes fortes et une vigilance constante**

Ces engagements, bienvenus, restent partiels. Nos revendications prioritaires demeurent :

- Une revalorisation immédiate des plafonds d'emploi pour répondre aux besoins criants des DRAC, de l'administration centrale et des établissements publics ;
- Une mise en œuvre rapide et équitable des crédits fléchés sur le cadre de gestion contractuels « Albanel » ;
- Une concertation approfondie sur les projets de transformation 2025.

## **Une mobilisation qui continue**

Cette réunion marque une avancée, mais pas un aboutissement. L'intersyndicale restera vigilante pour que ces engagements soient respectés et traduits en mesures concrètes.

 Rappel : Les agents du ministère de la Culture méritent des conditions de travail dignes, adaptées à leurs missions essentielles pour le service public.

**Restons mobilisés!**

**L'Intersyndicale du ministère de la Culture**